



## **144<sup>e</sup> Assemblée des délégués de Petits animaux Suisse, Aaresaal, Restaurant Kreuz, 3123 Belp**

---

Présidence : Markus Vogel

Protocole : Jürg Schmid

Présence :   Nombre de délégués :               222  
                  Invités :                               14  
                  Cartes de vote représentées :       974  
                  Majorité absolue :                   488  
                  Majorité qualifiée (2/3) :         650  
                  Cartes de vote envoyées           1606

Début :        09.00

---

### **Ordre du jour**

|   |    |
|---|----|
| Points à l'ordre du jour .....  | 2  |
| 1. Accueil et constat des présences .....   | 2  |
| 2. Bureau de vote et d'élection .....   | 3  |
| 3. Procès-verbal de l'AD du 10 juin 2018 à Yverdon-les-Bains .....  | 3  |
| 4. Rapport annuel du président .....  | 4  |
| 5. Approbation des comptes 2018 et rapport de l'organe de révision BDO .....                                    | 4  |
| 6. Honoraires du comité .....   | 5  |
| 7. Approbation des budgets .....  | 5  |
| 7.1 Compléments 2019 et budget 2020 .....   | 5  |
| 7.2 Compétence financière du comité .....   | 5  |
| 8. Nomination de l'organe de révision .....   | 6  |
| 9. Elections .....  | 6  |
| 10. Communications des membres du comité .....  | 8  |
| 10.1 Sandra Lanz, Gérante du secrétariat de la Fédération .....   | 8  |
| 10.2 Regula Wermuth, membres et Europe .....  | 9  |
| 10.3 Peter Iseli, informations sur la Tierwelt SA .....   | 9  |
| 11. Propositions .....  | 10 |
| 11.1 Proposition du comité : simplification du tribunal et des procédures judiciaires de la<br>fédération ..... | 10 |
| 11.2 Modification des statuts, art 13 et 27 .....   | 10 |
| 12. Communications des divisions .....  | 11 |



|   |    |
|---|----|
| 12.1 Oiseaux d'agrément Suisse .....                    | 11 |
| 12.2 Pigeons de race Suisse .....                       | 11 |
| 12.3 Volailles de race Suisse .....                     | 11 |
| 12.4 Lapins de race Suisse .....                        | 11 |
| 13. Nomination des membres d'honneur.....               | 11 |
| 14. Nomination des vétérans .....                       | 12 |
| 15. Attribution des assemblées de délégués à venir..... | 12 |
| 16. Divers.....   | 12 |

## Introduction : Markus Vogel

A l'ouverture de la 144<sup>e</sup> Assemblée des délégués de Petits animaux Suisse à Belp BE, Markus Vogel se fait le porte-parole d'une assemblée avec des discussions franches, mais objectives, tournées vers l'élaboration de compromis et l'acceptation des décisions votées. Il rappelle l'importance de garder sa santé, son emploi et d'un toit où s'abriter ; toutes ces choses qu'on considère bien souvent comme dues. Il conseille d'en prendre soin, de les apprécier et d'être reconnaissant. Le fait que des collègues éleveurs se mettent à disposition pour occuper des postes dans les sections et clubs, qu'ils prennent des responsabilités et mettent leurs compétences à disposition de la collectivité ne va pas de soi, n'est pas toujours évident. Il est clair, qu'il leur est impossible de satisfaire les exigences de tout le monde. Markus Vogel déclare avoir fait son travail en son âme et conscience. Certaines attentes et exigences ont été démesurées, constate-t-il ; de ce fait, elles ont été la cause de déceptions. Il recommande plus de tolérance qu'il s'agisse de relations avec les partenaires de vie, les amis ou les collègues. Soyez plus détendus, plus souple, conseille-t-il, revoyez vos attentes à la baisse, cela vous évitera des ennuis et atténuera la désillusion.

Après ces paroles, Markus Vogel remercie les délégués de leur attention et déclare l'assemblée des délégués de Petits animaux Suisse ouverte.

## Points à l'ordre du jour

### 1. Accueil et constat des présences

Markus Vogel souhaite la bienvenue aux délégués et aux invités ; plus particulièrement à Mme la Conseillère nationale Andrea Geissbühler ; à M. le Conseiller d'Etat Christoph Neuhaus ; à M. Hans Jörg Ruegsegger, Député au Grand Conseil bernois et Président de l'association bernoise des agriculteurs (Bernern Bauernverbandes) ; M. Benjamin Marti, Maire de Belp ; M. Stefan Neuenschwander, Adjoint au Maire de Belp.

Pour les ZT Medien SA: Sabine Galindo, Directrice ; Markus Müller, Responsable des finances ; Adrian Gaberthül, Directeur ZTplus ; Beat Kaufmann, Directeur des éditions ; Hans Gresch, ancien directeur du „Zofinger Tagblatt“.

Simon Koechlin, rédacteur en chef de la Tierwelt ; Gion Gross, Président d'honneur de Petits animaux Suisse et Président de l'Entente européenne ; Esther Huwiler, Secrétaire de l'EE ; Dieter Haas, Président du tribunal de la Fédération ; Martin Wyss, Président de la



Commission de recours, Jörg Marty, de la maison Marty Treuhand AG.

Markus Vogel n'oublie pas de souhaiter la bienvenue aux membres d'honneur de Petits animaux Suisse, aux représentants de la presse Fritz Sahli (Belper Presse) et Barbara Schwarzwald (L'Agriculteur Suisse).

Markus Vogel adresse ses bons vœux pour l'entrée en fonction à Sabine Galindo qui dirige ZT Medien SA depuis le 15 avril et la remercie de la bonne collaboration.

Il n'est pas donné lecture de la liste des sections et personnes excusées.

Markus Vogel souhaite un prompt rétablissement à toutes les personnes qui –pour des raisons de santé - ne peuvent pas assister à l'AD de ce jour.

Markus Vogel préside l'AD, Jürg Schmid en rédige le procès-verbal, Monica Henry et Jean-Charles Witschi s'occupent de la traduction simultanée. L'ordre du jour a été publié dans les délais légaux, il a paru dans le journal « L'éleveur de petits animaux » no 21, du 23 mai 2019, il a également été mis en ligne. Il est accepté sans modification.

**Décision : L'ordre du jour est accepté tel que distribué et publié.**

*De plus, Markus Vogel donne quelques explications concernant les votations et élections. Pour ce faire, il se réfère à l'art.16 des statuts de Petits animaux Suisse.*

**Le moment des adieux :** Depuis l'AD de l'année écoulée, quelques collègues éleveurs nous ont quittés pour toujours. Des éleveurs précieux qui se sont investis pour le bien de la détention et de l'élevage des petits animaux. Pour n'en citer que quelques un : les membres d'honneur Pierre Lovis, Felix Osterwalder, Hannes Schmidhauser et Hans Zürcher. Les délégués leur rendent un dernier hommage en se levant pour respecter une minute de silence. En l'honneur des défunts, le trompettiste Erwin Stern a choisi « Amazing Grace/Incroyable pardon ».

## 2. Bureau de vote et d'élections

Le bureau de vote est composé de Regula Wermuth, Sandra Lanz et Mirko Solari (Fédération cantonale Tessinoise).

Peter Römer, Martin Wyss, Denise Zopfi, Hedy Kottmann, Patrick Berger, Urs Wüthrich et Ophélie Girard sont désignés en tant que scrutateurs.

*Décision : C'est sans aucun avis contraire que le bureau de vote et d'élections ainsi que les scrutateurs sont nommés.*

La parole est donnée à Benjamin Marti (Maire de la commune de Belp) qui relate l'histoire de la halle où se tient l'assemblée. « La salle et sa poutraison ont entendu une quantité inimaginable de discours et ils ont vécu pas mal d'évènements. Ici d'importantes décisions ont été prises, des propos intelligents y ont été tenus et des propos moins avisés » raconte le Maire de Belp avant de présenter la commune qui possède son propre aéroport. Elle est animée de 8 partis politiques et de 65 sociétés, dont Petits animaux Belp qui célèbre ses 100 ans d'existence avec une exposition de jeunes animaux.

## 3. Procès-verbal de l'AD du 10 juin 2018 à Yverdon-les-Bains

Le procès-verbal de l'AD du 10.06.2018 a été publié dans « L'éleveur de petits animaux » no 26 du 28 juin 2018 (en allemand) et dans le no 28 du 12 juillet 2018 (en français). Aucune demande de modification n'a été formulée dans le délai légal de 30 jours.

*Décision : Le procès-verbal est considéré comme approuvé.*



#### 4. Rapport annuel du président

Le rapport annuel de Markus Vogel a été publié sous forme d'interview dans la « Tierwelt » no 24 du 13 juin 2019 (pages 42 et 43).

La Vice-présidente Regula Wermuth, s'excuse auprès des délégués romands de l'oubli qui a eu pour conséquence que le rapport en question n'ait pas été publié dans « L'éleveur de petits animaux » ni sur le site Internet. L'article paraîtra prochainement.

Personne ne demandant de complément au rapport, celui-ci est soumis au vote.

*Décision : Le rapport annuel 2018 du président est accepté sans avis contraire.*

Regula Wermuth remercie chaleureusement le Président de s'être engagé sans compter pour défendre les intérêts des éleveurs et de la Fédération. Elle souligne la bonne collaboration et l'entente cordiale durant ces quatre années.

L'orateur suivant, Christoph Neuhaus, transmet les salutations du Gouvernement bernois. Il insiste sur le fait qu'une AD doit être constructive et qu'il est important que tout le monde s'engage pour les mêmes objectifs. Sur le ton de la plaisanterie, il rappelle que la plus belle période d'une vie de fonctionnaire est celle entre la nomination et l'entrée en fonction.

#### 5. Approbation des comptes 2018 et rapport de l'organe de révision BDO

Les explications de Samuel Zürcher portent sur le bouclage des comptes 2018, plus particulièrement sur la diminution des charges par rapport aux montants budgétisés. Les revenus de la Tierwelt continuent leur chemin sur la baisse (une diminution de CHF 463'162.00 par rapport aux comptes 2017 ; de CHF 91'566.00 par rapport au budget 2018). Le volume des revues insérées diminue, de ce fait les charges liées à l'édition du journal de la « Tierwelt » également. Il en découle un bénéfice net de CHF 1'483'247.00.

Les charges salariales du Secrétariat de la Fédération sont inférieures de CHF 120'000.00 au montant budgétisé. Après l'engagement de la nouvelle gérante, la Fédération a reconsidéré le poste du secrétariat, vacant depuis avril 2018, et décidé de ne plus repourvoir cette fonction. Dorénavant Shop et Secrétariat de la Fédération sont dotés à un taux d'occupation de 250%, ce qui équivaut à une diminution de 150%. En comparaison à l'année précédente, les charges de la Fédération ont diminué de CHF 182'188.00. Grâce aux économies réalisées dans tous les domaines, un montant supplémentaire de CHF 20'000.00 a pu être attribué à chacune des divisions. CHF 100'000.00 ont été répartis entre les fédérations cantonales. Ces compléments n'avaient pas été prévus au budget. Le résultat annuel s'élève de ce fait à CHF 33'692.00. Au 31.12.2018 Petits animaux Suisse possède un capital propre de CHF 1'481'664.00.

Le rapport de l'organe de révision BDO SA (Aarau) faisant partie du rapport annuel distribué, il n'en est pas donné lecture.

*Décision : Les comptes 2018 de Petits animaux Suisse (bilan, compte d'exploitation et annexes) clôturent avec un bénéfice net de CHF 33'692.00. Ils ont été révisés par l'entreprise BDO SA (Argovie) en date du 03.04.2019 et approuvés par les délégués à l'unanimité, sans avis contraires ni abstentions.*



## 6. Honoraires du comité

Samuel Zürcher rappelle la diminution des honoraires du comité. Se basant sur la décision de l'AD 2018 (point 6.2.1 de l'ordre du jour), les forfaits de 4 fois CHF 2'000.00 défrayant les Présidents des divisions ont été supprimés, les jetons de présence du comité et des fonctionnaires ont baissé de CHF 350.00 à CHF 250.00 à partir du 1.1.2019 ; d'autres économies découlent de la suppression de différentes délégations de membres du comité p.ex. AD des fédérations cantonales).

## 7. Approbation des budgets

### 7.1 Compléments 2019 et budget 2020

Suite à la fondation de la « Tierwelt SA », le budget 2019, voté et approuvé lors de l'AD 2018, est séparé en deux parties distinctes. Un budget concerne « Petits animaux Suisse » et l'autre la « Tierwelt SA ». Pour des raisons de transparence, des informations supplémentaires se trouvent aux pages 12 et 13 du rapport annuel.

De plus, les budgets ont été adaptés en fonction des charges et revenus connus à ce jour. Pour ce qui est des contributions aux divisions, aux fédérations cantonales et aux membres, les montants prévus pour 2020 sont identiques à ceux de 2019. Il est prévu de répartir les recettes de la façon suivante : Volaille de race Suisse CHF 132'000.00 ; Lapins de race Suisse CHF 177'000.00 ; Pigeons de race Suisse CHF 112'000.00 ; Oiseaux d'agrément CHF 118'500.00 ; fédérations cantonales CHF 50'000.00 (montant global réparti entre les différentes fédérations). Si la marche des affaires est bonne, des versements complémentaires seront effectués. La rubrique „subventions à la base“ comporte un montant identique à celui de l'année écoulée. Si d'avantage de demandes de subventions sont envoyées, elles seront bien entendu accordées selon les prescriptions du règlement en vigueur.

Quelques assurances devront être conclues pour chacune des entreprises, ce qui cause de charges supplémentaires. Certaines rubriques dans le domaine de l'administration ont été réparties entre les deux entreprises, quelques corrections mineures étaient donc nécessaires : tenue de la comptabilité, révision des comptes, coûts pour le matériel et les programmes informatiques ; diminution des charges du côté des délégations, suppression de la Commission marketing et de la Commission pour une distinction « Détention exemplaire de petits animaux ».

La « Tierwelt SA » reprend l'inventaire du Shop pour CHF 100'000.00. La création de la SA occasionne des frais de CHF 30'000.00. Un montant supplémentaire est prévu pour couvrir les impôts.

*Décision : Les compléments aux budgets 2019 et le budget 2020 sont acceptés à une large majorité ; 23 avis contraires et 52 abstentions.*

### 7.2 Compétence financière du comité

Le comité demande une compétence financière de CHF 20'000.00 par affaire traitée et par année. Jusqu'à présent, ni les statuts ni aucun règlement ne mentionnaient la compétence financière du comité.

*Décision : Les délégués approuvent une compétence financière par année et par affaire de Fr. 20'000.00.*



## 8. Nomination de l'organe de révision

Le comité propose d'attribuer le mandat de révision des comptes 2019 à l'entreprise BDO SA (Aarau).

*Décision : La BDO SA (Aarau) est reconduite pour une année (2019) en tant qu'organe de révision.*

Hans Jörg Ruegsegger, Député et Président de l'association des agriculteurs bernois adresse ses remerciements aux éleveurs de Petits animaux Suisse qui agissent dans l'ombre et qui servent d'exemple pour mieux comprendre l'importance et la valeur de l'élevage de petits animaux, en contribuant à maintenir la biodiversité. Les votes agendés sont le fruit d'une réflexion approfondie, l'avenir doit être préparé ensemble, il ne s'agit non seulement de maintenir certaines valeurs, mais également la prospérité et les emplois, déclare le Député avant de souhaiter une AD sereine, du succès dans les clapiers et volières et une bonne santé pour affronter l'avenir.

## 9. Elections

Suite à la démission de Markus Vogel (présidence), Samuel Zürcher (finances), Regula Wermuth (vice-présidence, membres et Europe) et de Jürg Schmid (secrétariat), les délégués sont appelés à élire l'ensemble des membres du comité pour une durée de mandat de 4 ans. Les quatre présidents des divisions ne sont pas concernés par les élections, car ils sont membres du comité de par leur fonction de Président de division. Il en va de même de la gérante du secrétariat de la Fédération, Sandra Lanz, et du rédacteur en chef de la Tierwelt, Simon Koechlin, qui participent aux séances du comité selon les sujets traités.

Au premier tour des élections, la majorité absolue est décisive. Lors d'un éventuel tour de ballottage, la majorité relative est suffisante. Il incombe au Président de trancher en cas d'égalité des voix.

Stefan Röthlisberger (Président de la Commission technique et de l'Association des experts cunicoles de Lapins de race Suisse) ainsi qu'Urs Weiss (ancien Président de Petits animaux Zurich) sont candidats à la présidence. Leur portrait a été brossé sur la base d'une interview dans « L'Eleveur de petits animaux no 23/2019 ». Les candidats sont présentés dans l'ordre de réception des dossiers de candidature. Lukas Meister (Président Berne-Jura) fait l'éloge de Stefan Röthlisberger, suivi de Gion Gross (Président d'honneur de Petits animaux Suisse) qui recommande Urs Weiss. Les deux candidats ont l'occasion de prendre la parole par la suite.

Stefan Röthlisberger connaît les structures de la Fédération argue Lukas Meister, il est un éleveur passionné, tout en gardant les deux pieds sur terre. Il a pour objectif de garantir la pérennité des expositions. Un mandat double (Commission technique et présidence de la Fédération) ne pose pas de problème de compatibilité, mais peut être considéré comme un avantage. Connaissant les problèmes et étant à l'aise dans le terrain, Stefan Röthlisberger est le candidat idéal pour occuper le poste de Président de la Fédération argue Lukas Meister.

Stefan Röthlisberger souligne son savoir technique, sa capacité de travailler en équipe et sa fiabilité. Il est d'avis que Petits animaux Suisse n'est pas assez proche de la base, que la Fédération doit dégraisser et devenir plus simple et plus humble.

Gion Gross quant à lui mentionne les expériences professionnelles qu'Urs Weiss a acquises en tant que directeur d'une filiale Landi, de l'entreprise Rapid SA, en tant qu'entrepreneur indépendant et ancien conseiller communal à Illnau-Effretikon. Sous sa





présidence, la Fédération Zurichoise était conduite avec brio ; son initiative et son imagination ont permis de récolter des fonds pour renflouer la caisse de la fédération. Sa formation, son immense savoir-faire et ses compétences ainsi que ses connaissances de la deuxième langue nationale en font le candidat idéal pour Petits animaux Suisse. De plus, l'élection d'Urs Weiss ira dans le sens des statuts qui recommandent une représentation équitable des régions.

Urs Weiss voit en l'élevage de petits animaux la plus belle des passions. Un point important à son avis : les divisions doivent être renforcées, elles doivent pouvoir bénéficier de Petits animaux Suisse. Il plaide pour le dialogue avec la Confédération, les services vétérinaires cantonaux et si besoin avec la Protection des animaux. La « Tierwelt » doit faire l'attention d'une surveillance rapprochée afin qu'elle évolue dans la direction choisie.

Christoph Uebersax (Vice-président Pigeons de race Suisse) intervient en faveur de Stefan Röthlisberger. Il argumente que celui-ci défend clairement les intérêts des divisions. Se référant à un courrier d'Urs Weiss adressé aux présidents des divisions, il insinue que ce candidat ne correspond pas à cette attente. Avant de clore son intervention, Christoph Uebersax propose le vote secret.

*Décision : Avec 466 contre 427 voix et 56 abstentions, la proposition de Christoph Uebersax visant l'organisation d'un vote secret est refusée.*

L'assemblée est donc invitée à élire un nouveau Président à main levée.

*Résultat de l'élection : La majorité absolue nécessite 488 votes. Avec 521 voix Urs Weiss est élu Président de Petits animaux Suisse ; son rival, Stefan Röthlisberger, réunit 445 voix.*

Urs Weiss remercie l'assistance de la confiance accordée, il se réjouit de débiter son mandat et d'une collaboration qu'il souhaite respectueuse. Tenant compte des statuts de la Tierwelt SA, sa nomination lui ouvre les portes du Conseil d'administration de la Tierwelt SA.

Pour les autres postes du comité, deux candidatures sont parvenues à la Fédération.

Toute fois les deux personnes briguent le poste de secrétaire. Il s'agit de

- Anja Marquardt, Meggen (Groupe de Couture sur peaux Suisse et exerçant la profession de tanneur) ainsi que de
- Monica Henry, Lugnez (Responsable des finances de Pigeons de race Suisse, bilingue et connaissance de deux langues supplémentaires, formation d'apprentis).

Anja Marquardt est présentée par Patricia Kelch (Présidente du Groupe couture sur peaux Suisse). Elle relève qu'Anja Marquardt adore le travail associatif, qu'elle est visionnaire et dispose de temps pour s'occuper d'une telle fonction.

*Résultat de l'élection : Anja Marquardt obtient 893 voix (majorité absolue 488), elle est donc élue au sein du nouveau comité.*

Selon la description de Christian Knuchel (Président de Pigeons de race Suisse), Monica Henry est ressortissante de la Romandie, plus précisément du canton du Jura, c'est depuis 6 ans qu'elle s'occupe de manière compétente des finances de Pigeons de race. Fiable, à l'aise dans plusieurs langues et connue en tant que traductrice pour Petits animaux Suisse. Toutes ces qualités en font la candidate idéale pour reprendre le secrétariat.



*Résultat de l'élection : Monica Henry est élue membre du comité avec 946 voix (majorité absolue 488).*

Lukas Meister félicite Urs Weiss pour sa nomination, il propose aux délégués d'élire Stefan Röthlisberger en tant que membre du comité. Il affirme que Stefan est bon perdant et qu'il souhaite travailler pour Petits animaux Suisse, s'y investir et faire avancer la cause.

Résultat de l'élection : C'est avec 796 voix que Stefan Röthlisberger est élu au comité (majorité absolue 488 voix).

Personne d'autre ne se portant candidat, un siège restera momentanément vacant.

## 10. Communications des membres du comité

### 10.1 Sandra Lanz, Gérante du secrétariat de la Fédération

**Statistique des membres entre juin 2018 et juin 2019 :** 1'247 démissions et 204 admissions ont été comptabilisées ; Petits animaux Suisse a de ce fait perdu 1043 membres (-6.13%) en une année. Toutes les divisions sont touchées. Actuellement la Fédération compte 17'015 membres (les associations spéciales environ 1200, Lapins de race 9'056 ; Volailles de race 3'755 ; Pigeons de race 1'438 et Oiseaux d'agrément 1'921). En 2018 on comptait parmi les membres 816 jeunes éleveurs, cette année il n'en reste que 727. Les départs sont nombreux ; quelques éleveurs ne sont plus considérés comme jeunes éleveurs, mais comme adultes, précise Sandra Lanz. D'où l'importance du travail des préposés à la jeunesse.

**Annuaire 2019 :** L'annuaire sera imprimé sous peu, mais son actualité dépend des annonces régulières des mutations. Il est important d'effectuer les mutations des données sur l'Intranet. Le coût de l'annuaire s'élève à CHF 10.00, il peut être commandé au shop, mais les données pourront également être téléchargées en format PDF sur le site de Petits animaux Suisse.

**Conseils à la protection/détention exemplaire de petits animaux :** Les demandes pour des conseils à la protection devront être adressées au secrétariat de la Fédération (téléphone ou en ligne). La demande y sera traitée et transmise au conseiller en protection lorsqu'elle remplit toutes les exigences. Pour les abonnés à la « Tierwelt » cette offre est sans frais, pour les non-abonnés ainsi que pour tout contrôle supplémentaire un montant de CHF 150.00 est facturé. Un rendez-vous est convenu entre le conseiller et l'éleveur, les exigences et les résultats sont discutés sur place. Lorsque l'éleveur/détenteur obtient le nombre déterminé de points, il se voit remettre la distinction par le conseiller à la fin de l'inspection. La distinction perd sa validité après 5 ans et la plaquette devra être restituée. Les propriétaires des installations actuellement certifiées seront contactés d'office.

**FSIP (Formation spécifique indépendante d'une profession) :** Le cours n'a pas pu être organisé l'année passée, mais il fera partie du programme des cours 2020 qui sera publié cet automne. Le cours est réparti en deux catégories, la première destinée aux éleveurs/détenteurs de lapins ou/et de cochons d'Inde, la deuxième aux oiseaux d'agrément, pigeons et volailles. Les dispositions légales peuvent être consultées dans l'ordonnance sur la protection des animaux. Ces cours offrent une excellente formation continue dans le domaine de la détention de petits animaux. Les frais d'inscription pour la partie théorique s'élèvent à CHF 1'950.00 pour les membres et à CHF 2'200.00 pour les non-membres. La partie pratique représente un investissement en temps de 510 heures (60 jours de travail). Sur demande motivée, une dérogation peut être accordée et l'éleveur





libéré d'une partie de son stage. Sandra Lanz est à disposition pour toute information complémentaire, le site Internet fournit également de précieuses informations. Pour compléter l'offre de formation, des cours traitant de l'organisation des expositions sont organisés.

**Secrétariat de la Fédération :** À la fin du mois de juin, Esther Graber, collaboratrice de longue date, partira en retraite. Mirjam Ludäscher et Sonja Lipp s'occuperont du Shop et participeront aux travaux administratifs du Secrétariat de la Fédération et à la tenue de la statistique des membres.

## 10.2 Regula Wermuth, membres et Europe

**Exposition européenne :** La 29<sup>e</sup> Exposition européenne à Herning / DK (09.-11.11.18) a su impressionner par les animaux exposés. Le choix des races et la multitude des couleurs, une exposition visant le bien-être des animaux ont fascinées les visiteurs qui n'ont pas hésité à profiter de l'occasion de pouvoir côtoyer des experts et de faire connaissance avec d'autres intéressés. Sans l'aide des fonctionnaires attentionnés et des aides aux soins des animaux, la manifestation n'aurait pas remporté autant de succès, confirme Regula Wermuth qui tient à féliciter ces bénévoles pour leur travail exemplaire. La prochaine Exposition européenne se tiendra un peu plus au Sud, à Tulln en Autriche (21 novembre 2021). Toutes les informations concernant l'Entente Européenne où relative à la journée européenne à Trogir (Croatie) sont disponibles sur le site Internet sous l'adresse [www.entente-ee.com](http://www.entente-ee.com).

**Championnat des jeunes éleveurs :** Le Championnat Suisse des jeunes éleveurs offrait un programme cadre coloré et intéressant ; des discussions passionnantes des vainqueurs comblés et des heures passionnantes en compagnie de personnes ayant les mêmes intérêts. Regula Wermuth transmet les remerciements chaleureux de la jeunesse. Le CO de la Fédération argovienne et les innombrables bénévoles qui se sont investis corps et âmes ont fait le bonheur de notre relève. Bonne nouvelle, une autre fédération cantonale relèvera le défi d'organiser cet évènement en 2021.

**Camp jeunesse :** Le 25<sup>e</sup> camp pour jeunes éleveurs est situé à Süderen / BE. 42 adolescents et enfants ont envie d'y participer, 6 sont ressortissants romands et seulement 6 participants ne sortent pas des rangs des membres de Petits animaux Suisse et 16 y participent pour la première fois.

**Perspectives :** Le travail avec les jeunes éleveurs, la recherche de nouveaux membres de tout âge et de tous horizons nécessitent non seulement des compétences et de la motivation, mais et surtout un investissement important en temps, rappelle Regula Wermuth. Le maître mot est „faire“, le succès exige une étroite collaboration et du respect mutuel.

## 10.3 Peter Iseli, informations sur la Tierwelt SA

C'est au nom du Conseil d'administration et dans sa fonction de délégué du Conseil d'administration, que Peter Iseli s'adresse à l'AD. Il insiste sur le fait que le contrat liant Petits animaux Suisse à ZT Medien SA n'a nullement été résilié, il prendra fin en 2023. L'appellation « Tierwelt » est protégée et propriété de Petits animaux Suisse. Elle est actuellement inscrite en tant que telle. La « Tierwelt SA » est chargée de la production de la revue « Tierwelt », elle doit également faire le lien entre ZT Medien SA et Petits animaux Suisse et d'autres intervenants. Dans les prochaines semaines, il s'agit de trouver des réponses à quelques interrogations pertinentes, de chercher des solutions satisfaisantes et de procéder à quelques améliorations. La structure de base de la SA est élaborée, suivront les stratégies et la direction opérative. Les nouveaux contrats sont



signés. Les assurances conclues ont permis de réaliser des économies substantielles, malgré la nécessité de conclure des assurances supplémentaires. Les affaires courantes sont organisées à satisfaction. Les travaux nécessaires à améliorer le site Internet ont débuté. Il est impératif de le mettre au goût du jour et de satisfaire les exigences des lecteurs. En date du 1<sup>er</sup> janvier 2020, le site devra être opérationnel, informe Peter Iseli avant d'énumérer les objectifs à court terme qui sont : acquérir plus d'annonces, instaurer un service tourné vers les clients et abonnés, pouvoir gérer la présentation sans autres intervenants. Chaque délégué est appelé à faire de la promotion pour l'organe officiel de Petits animaux Suisse, de générer des annonces, d'annoncer de potentiels annonceurs, d'inciter les amis et collègues à s'abonner à la « Tierwelt ».

## 11. Propositions

### 11.1 Proposition du comité : simplification du tribunal et des procédures judiciaires de la Fédération

Le Président du tribunal de la Fédération, Dieter Haas, soumet la proposition du comité aux délégués. Elle a pour but de simplifier les procédures judiciaires. Sur proposition de Lapins de race Suisse, cette demande avait été soumise à l'approbation de l'AD 2018. Un groupe de travail a eu pour mission d'élaborer cette simplification des procédures. Il s'agissait d'augmenter la réactivité et l'efficacité en cas de litige, mais également de baisser les coûts des procédures. Le nouveau règlement de justice accorde l'entière compétence aux présidents des divisions qui statueront lors des litiges suivants : Tromperie ou influence sur un juge, un expert ou toute autre personne d'un jury, infractions aux règlements d'exposition des divisions et des organisations, falsification des classements ou des cartes de jugement, interventions illicites de quelque nature pour influencer les résultats d'une exposition. Tout autre litige sera porté devant un tribunal civil.

Le tribunal de la Fédération peut mettre une partie ou la totalité des frais de la procédure à charge d'une des parties. Les frais s'élèvent jusqu'à CHF 200.00 par prévenu sans considérants et jusqu'à CHF 300.00 par prévenu avec considérants. Les parties ne sont pas dédommagées. Une avance de frais de CHF 500.00 est exigée lors du dépôt d'une demande de grâce. Si l'amnistie est accordée, l'avance sera remboursée.

*Décision : l'AD approuve la simplification des procédures juridiques ainsi que le nouveau règlement y relatif avec 934 voix, l'entrée en vigueur est immédiate.*

### 11.2 Modification des statuts, art 13 et 27.

La simplification des procédures juridique nécessite une révision des statuts, plus précisément les articles 13 (énumération des organes juridiques) et 27, al. 2 (spécification des nouvelles compétences des 4 comités de divisions). L'organe est composé d'au moins 3 membres en plus d'un juriste de Petits animaux Suisse qui conseillera et soutiendra cet organe.

*Décision : Les modifications apportées aux articles 13 et 27 al. 2 des statuts de Petits animaux suisse sont approuvées avec 935 voix (la majorité qualifiée est de 650 voix).*



## 12. Communications des divisions

### 12.1 Oiseaux d'agrément Suisse

Stefan Kocher rapporte que les 84 délégués de la division ont accepté les changements demandés en approuvant toutes les propositions du comité, y compris une conséquente et importante augmentation des cotisations (de CHF 10.00 à CHF 30.00 (et un supplément de CHF 20.00 pour ceux qui commandent des bagues). Une réduction des frais d'inscription est accordée aux exposants de la SWISSBird. Les nouvelles cotisations seront facturées à partir du 1.1.2020. Stefan Kocher remercie Erika Fassbind de la tenue irréprochable des comptes et remercie ses collègues du comité sortant de la collaboration tout au long de leur mandat.

### 12.2 Pigeons de race Suisse

Le plus jeune des 80 délégués était âgé de 24 ans, le plus âgé quant à lui comptait 98 printemps. Les onze points à l'ordre du jour ont passés la rampe sans problèmes. Christian Knuchel regrette toutefois le poste resté vacant au sein du comité et informe qu'un minuscule bénéfice solde les comptes 2018.

### 12.3 Volailles de race Suisse

98 délégués, représentant 175 voix, ont donné leur aval à toutes les affaires du jour. Jean-Maurice Tièche fait part des informations suivantes : l'année 2018 a bouclé avec un léger déficit, un contrat de sponsoring attractif a été obtenu chez le producteur d'aliment UFA. Jean-Maurice Tièche assure Margrit Zürcher de sa gratitude, elle s'était occupée avec son époux feu Hans Zürcher de la centrale pour les questions techniques. Un grand merci à Ursula Götz qui a pris une retraite méritée après 16 ans d'activité au sein du comité. La médaille du mérite a été remise à Barbara Kant, secrétaire sortante de la commission de formation. Le titre de membre d'honneur a été décerné à René Schlauri ainsi qu'à Rösli Karpf.

### 12.4 Lapins de race Suisse

Pas moins de 174 délégués et 2 invités ont suivi l'AD rondement menée qui a approuvé toutes les décisions à une large majorité. Peter Iseli est ravi de l'accueil favorable que les membres ont réservé à l'augmentation de la cotisation annuelle de CHF 0.40 à CHF 2.00. Le fonds de provisions a été liquidé et intégré dans le compte courant. Les règlements de subventions et des honoraires et frais n'ont pas suscité d'oppositions. Deux nouveaux membres d'honneur ont été accueillis : Monia Furrer et Hansruedi Gerber. Le président rappelle que l'obligation de vacciner reste de mise pour la saison à venir.

## 13. Nomination des membres d'honneur

Les candidats suivants sont jugés dignes d'être élevés au rang de membres d'honneur de Petits animaux Suisse :

- Markus Eyholzer, Brig-Glis, membre d'honneur de Lapins de race Suisse depuis 2006 et fonctionnaire de longue date (section et fédération cantonale du Valais).
- Regula Wermuth, Küssnacht / Rigi, éleveuse depuis son plus jeune âge qui a fonctionné au niveau des sections et des divisions, membre du comité de Petits animaux Suisse en tant que responsable du ressort membres et Europe.
- Beatriz Spring, Belp BE, Membre du comité Berne-Jura, rédactrice de la Tierwelt (Verbandsnachrichten/Éleveur de petits animaux), membre du CO de l'AD à Belp en 2012 et 2019.



- Jürg Schmid, Romanshorn, Président du club suisse des éleveurs de poules Appenzelloises et des éleveurs de poules Suisses, Comité FSK/ARS, CO des expositions à Wattwil et secrétaire de Petits animaux Suisse.

*Décision : Une large majorité nomme les quatre candidats proposés par le comité en tant que membres d'honneur de Petits animaux Suisse.*

#### 14. Nomination des vétérans

Selon les informations données par Sandra Lanz, 586 personnes sont distinguées en tant que vétérans en 2019 ; 272 membres font partie de la Fédération depuis 30 ans, 210 depuis 40 ans, 104 depuis 50 ans, 66 depuis 60 ans, 20 depuis 65 ans et finalement 11 depuis 70 ans voire plus. La liste des vétérans peut être consultée dans L'éleveur de petits animaux » no 20 du 16.05.2019. Les présidents des différentes sociétés sont priés de remettre les distinctions aux personnes concernées.

#### 15. Attribution des assemblées de délégués à venir

La première Assemblée des délégués organisée sur un seul jour réunira les délégués en 2020 à Delémont. Petits animaux Région Jura propose des salles appropriées dans ce petit canton de la Romandie qui garantit également un accès facile en transports publics. La fédération glaronnaise se propose d'organiser l'AD 2021 ; son président Reto Stucki vante les infrastructures à Schwanden, localité située dans la région de Glaris et les expériences acquises lors de l'AD à Elm en 2003 qui était organisée sur trois jours.

*Décision : L'assemblée des délégués attribue l'AD 2021 à la fédération cantonale de Glaris qui organisera cet évènement à Schwanden/GL.*

L'AD 2022 n'est actuellement pas encore attribuée. Avis aux candidatures.

En 2023, l'année de son 100<sup>e</sup> jubilé, la Fédération fribourgeoise d'éleveurs de petits animaux nous accueillera en terre romande.

#### 16. Divers

C'est avec une standing ovation que les délégués prennent congé de Markus Vogel, sa démission devenant effective à partir de ce jour. Stefan Kocher rappelle que Markus Vogel est d'une performance impressionnante qui se reflète dans le travail de ces quatre années de son mandat durant lesquelles il s'est donné sans compter.

De son côté Markus Vogel est reconnaissant pour l'excellente collaboration avec ses collègues du comité ; il remercie Gilles Python pour son grand engagement au sein de la Commission des finances durant 7 ans. Benoit Python et Kurt Peter sont remerciés pour leur engagement dans les Commissions de recours et de la certification (dissoutes avec effet à partir de l'AD 2019).

Pour remercier Peter Straub, le président du CO de l'AD à Belp, Sandra Lanz et son équipe, Markus Vogel les invite à partager un repas. Monica Henry et Jean-Charles Witschi sont félicités pour la traduction simultanée.

Personne ne souhaite prendre la parole dans les divers. Ni la direction, ni les votes et élections dans le cadre de cette AD ne suscitent d'objections.

Avant de clore cette 144<sup>e</sup> assemblée des délégués, le président sortant adresse les derniers remerciements aux responsables de ZT Medien SA, au rédacteur en chef, Simon Koechlin, ainsi qu'à ses collaborateurs, au personnel du secrétariat de la Fédération et



aux membres du comité pour le partenariat constructif ainsi que le CO et les bénévoles de Belp.

---

Fin de l'assemblée des délégués : 12h20

Romanshorn, le 21 juin 2019

Markus Vogel, Président Petits animaux Suisse

Jürg Schmid, Procès-verbal